



Conférence générale

32e session

Rapport

Генеральная конференция

32-я сессия

Доклад

rep

Paris 2003

General Conference

32nd session

Report

المؤتمر العام

الدورة الثانية والثلاثون

تقرير

Conferencia General

32ª reunión

Informe

大会

第三十二届会议

报告

32 C/REP/1

1er septembre 2003

Original français

RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION

PRESENTATION

Source : Article V (g) des Statuts du Bureau international d'éducation (BIE).

Antécédents : Conformément à cet article, le Conseil du BIE présente à la Conférence générale son 17e rapport sur les activités du Bureau. Ce rapport couvre la période qui s'étend de la clôture de la 31e session de la Conférence générale au 31 juillet 2003.

Objet : Ce rapport présente un bref exposé des activités du Bureau international d'éducation, en tant que Centre de l'UNESCO spécialisé dans le contenu de l'éducation, et de son Conseil, dans le cadre de la réalisation des objectifs du Cadre d'action de Dakar.

Décision requise : Le présent document ne requiert aucune décision.

RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

I. INTRODUCTION

1. Ce 17^e rapport du Conseil du Bureau international d'éducation (BIE) est soumis à la **Conférence générale** de l'UNESCO à sa 32^e session [cf. alinéa (g) de l'article V des statuts du BIE].

II. CONSEIL DU BIE

2. Le **Conseil du BIE** est composé de 28 Etats membres élus pour quatre ans par la Conférence générale. La moitié des sièges (14) sont soumis à élection/réélection lors de chaque session de la Conférence générale. Au cours du biennium, le Conseil a tenu ses 49^e et 50^e sessions ordinaires (30 janvier – 1^{er} février 2002 et 29-31 janvier 2003).

3. Conformément aux Statuts et au Règlement intérieur du Conseil, **la 49^e session du Conseil (30 janvier – 1^{er} février 2002) a** : (a) élu son nouveau Bureau ; (b) approuvé le rapport d'activités pour 2001 ; (c) approuvé la Stratégie à moyen terme 2002-2007 du BIE ; (d) approuvé le programme d'activités pour 2002 ; et (e) approuvé les comptes 2001 et le budget 2002.

4. **La 50^e session du Conseil (28-30 janvier 2003) a** approuvé : (a) le rapport d'activités pour 2002 ; (b) les propositions concernant les activités et le budget pour l'année 2003 ; (c) le projet de résolution et le cadre budgétaire pour la période 2004-2005 (contribution au 32 C/5) ; (d) les propositions de son Groupe de travail relatives à l'organisation, à la structure et à la méthodologie de la 47^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE). Le Conseil a également tenu un forum d'une demi-journée sur le thème : "Quels scénarios pour l'éducation/formation de la jeunesse, aujourd'hui et demain ?".

5. Le **Bureau du Conseil** s'est réuni à deux reprises durant le biennium (7 juin 2002 et 11 juin 2003).

III. ACTIVITES DU PROGRAMME

Toutes les activités du programme du BIE se sont inscrites dans les objectifs stratégiques de l'UNESCO pour l'éducation, fixés dans le document 31 C/4 (spécialement les objectifs 2 et 3) : L'accent a été mis sur la problématique de l'EPT et les objectifs du Forum de Dakar, avec une attention particulière pour les pays en situation de crise et ceux bénéficiant de l'initiative E9. Ainsi, sur plus de 36 pays, qui ont été touchés par le programme, sept sont en conflit ou post-conflit et quatre appartiennent au E9, avec des activités-phares en Afghanistan, en Algérie et Bosnie-Herzégovine (planification en cours). Suivant les orientations données par la 46^e session de la CIE, le programme a également assuré la continuité des activités dans les régions ou sous-régions sous les formes déterminées par les besoins des pays en veillant à l'équilibre entre les activités d'échange d'informations, les séminaires thématiques, les activités de formation et les projets opérationnels (toujours à la demande des Etats membres) ; il a oeuvré à l'intégration des activités menées dans les différentes régions et au renforcement, dans un souci d'efficacité, d'efficience, de complémentarité et de cohérence, des liens organiques existant entre les divers programmes du BIE. Enfin, le programme a dynamisé la synergie, la coopération et le partage des tâches à l'intérieur du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, de ses instituts et bureaux régionaux et nationaux afin qu'une autonomie et une intégration renforcées constituent une plus-value pour l'ensemble de l'Organisation

1. Renforcement des capacités pour le développement des curricula en vue d'améliorer la qualité de l'Education Pour Tous

6. Les activités de **renforcement des capacités** ont été poursuivies conformément aux axes suivants : l'échange d'expériences, la collecte et l'analyse des informations relatives aux curricula, méthodes et structures de l'éducation ; le renforcement des compétences individuelles et collectives dans ce domaine, avec un accent particulier sur les questions en relation avec "apprendre à vivre ensemble" ; une attention particulière aux problèmes spécifiques rencontrés par les responsables du curriculum pour la promotion de la cohésion sociale dans des contextes de conflits ou de post-conflits ; le renforcement de la coopération intra et interrégionale ; et le soutien professionnel et technique à un certain nombre de projets pilotes ou opérationnels, à la demande des Etats membres.

7. D'ici la fin du biennium 2002-2003, le BIE aura organisé **cinq séminaires** de renforcement des capacités des institutions et personnes (plus de 150 de 29 pays) engagées dans les processus de développement curriculaire, en Europe du Sud-Est, dans la région du Caucase, en Afrique australe, dans les Caraïbes et en Asie du Sud-Est. Il aura, par ailleurs, été directement impliqué comme partenaire dans **quatre autres séminaires** (Inde, Pérou, Bolivie, Brésil). Toutes ces activités sont réalisées en coopération étroite avec le Secteur de l'éducation de l'UNESCO, les bureaux régionaux ou nationaux, ainsi que les institutions gouvernementales ou académiques des pays et régions concernées. Une importante documentation (études de cas) est disponible. Toutes les activités sont systématiquement évaluées et les rapports publiés.

8. L'**évaluation** de l'ensemble des séminaires/ateliers exploratoires (ou consultatifs) organisés à partir de 1998 dans l'ensemble des régions du monde fait apparaître un besoin croissant d'une formation plus large, plus approfondie et mieux documentée et englobant la problématique de la gestion des processus de réforme. Il est également souhaité une méthodologie plus participative et qui fait appel aux principes de la recherche-action. Plusieurs travaux dans ce sens ont été initiés par le BIE. Ainsi, un cadre de référence validé par une équipe internationale (août 2002 et avril 2003) a été établi pour réaliser une série d'études de cas dans des **sociétés affectées par des conflits** dans diverses régions du monde et un réseau de coordinateurs a été mis sur pied ; les études serviront de base à la réalisation de matériel de formation (modules) destiné aux activités de renforcement des capacités des équipes engagées dans les processus de réforme curriculaire de sept pays (Bosnie-Herzégovine, Guatemala, Liban, Mozambique, Royaume-Uni, Rwanda et Sri Lanka).

2. Banque de ressources/observatoire des tendances en matière de développement curriculaire

9. Ce programme a fait l'objet d'un important travail de restructuration et réorganisation interne, sur les deux axes qui le constituent (banque de ressources et observatoire des tendances). La notion de "**bonnes pratiques**" dans le domaine des curricula pour apprendre à vivre ensemble a été approfondie et précisée, en vue d'aboutir à un cadre de référence consolidé et validé internationalement. Les bases de données existantes (données mondiales de l'éducation, dossiers par pays, rapports nationaux), qui connaissent un très grand succès de consultation par l'Internet, ont été développées et mises à jour. La base de données INNODATA et le mini site Web du projet BRIDGE, réalisé en vue de la 46e CIE, ont été actualisés, enrichis et fusionnés, pour donner naissance à une banque intégrée de ressources intitulée "RelatED" (bonnes pratiques et innovations dans le domaine du curriculum).

10. Les **matières enseignées**, leur **importance relative** et la **répartition du temps d'instruction** (grilles horaires) font l'objet de préoccupations majeures dans toutes les réformes curriculaires. Dans sa fonction d'"Observatoire des tendances" et dans le cadre de ses "Etudes sur les processus de réforme curriculaire", le BIE a initié une première activité importante visant à recueillir, analyser,

mettre à jour et systématiser les grilles horaires officielles d'environ 100 pays/240 cas (enseignement primaire/éducation de base). Deux réunions de travail (mai 2002 et avril 2003) avec des experts internationaux de haut niveau, spécialistes du curriculum, ont permis de faire une première évaluation critique des données déjà systématisées, de préparer un cadre conceptuel et opérationnel en vue de l'exploitation des données, spécialement en relation avec les objectifs du Forum de Dakar et le Rapport mondial de suivi sur l'EPT.

11. En 2002, le BIE a fourni une première contribution au *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*. En 2003, une implication plus importante de sa part a été souhaitée par les auteurs du rapport : le BIE a ainsi réalisé : (a) une étude sur le genre et les droits de l'homme en éducation ; (b) une analyse des cadres de politique éducative, du point de vue de la prise en compte du genre, ainsi qu'une analyse plus détaillée des cadres curriculaires de six pays (Autriche, Bénin, Guatemala, Inde, Slovaquie et Tunisie) ; (c) sept études de cas sur les politiques et les pratiques éducatives et leur sensibilité au genre (Bolivie, Cambodge, Jamaïque, Malawi, Oman, Roumanie et Ouganda); et (d) une étude sur le thème du genre et de la prise de décision en éducation (à travers la composition des délégations présentes à un certain nombre de sessions de la CIE).

12. La **base de données d'experts** internationaux et de spécialistes du curriculum a été enrichie et est en cours de restructuration. Elle compte à ce jour plus de 2.100 spécialistes provenant des diverses régions du monde. Elle est destinée au BIE pour ses propres activités mais également aux Etats membres et aux unités de l'UNESCO, au Siège et hors Siège.

13. **Plus de trente publications diverses ont été préparées** : (a) huit livraisons de la revue trimestrielle de l'UNESCO, *Perspectives*, traitant en six langues des thèmes prioritaires pour l'EPT en collaboration avec le Secteur de l'éducation et d'autres partenaires (un accord a été signé avec l'éditeur privé *Kluwer Academic Publisher*, Pays-Bas) ; (b) quatre nouveaux titres de la série *Educational practices* donnant accès aux façons d'aborder le développement des programmes issus de la recherche ; (c) quatre monographies sur des innovations sélectionnées dans la base INNODATA/Related ; (d) sept rapports finaux de réunions sur le développement des programmes d'enseignement ; (e) six numéros du bulletin trimestriel *Information et innovation en éducation* publiés en anglais, en espagnol et en français et qui permettent de suivre l'évolution des activités du BIE et sa relation avec les priorités des Etats membres et l'UNESCO ; (f) la *Vue d'ensemble et Stratégie du BIE 2002-2007* éditée sous forme d'une brochure illustrée ; (g) l'ouvrage *Apprendre à vivre ensemble : Avons-nous échoué ?*, destiné à faire connaître à un public plus large les travaux de la 46e CIE, publié en français, anglais, espagnol, russe et arabe ; (h) enfin, le BIE a coédité avec les institutions académiques genevoises, les Actes du séminaire scientifique organisé à la veille de la CIE sur le thème de *La problématique du vivre ensemble dans les curricula*.

14. Le **site Web** du BIE a été régulièrement enrichi et donne de plus en plus accès à toutes les bases de données et publications du BIE ainsi qu'aux autres bases de l'UNESCO et d'ailleurs. Au 1er juillet 2003, le site comptait 6.100 pages HTML (800 en 2001) et 2.050 documents en pdf (422 en 2001). On a compté aussi environ 1.800.000 téléchargements de publications. Les liens hypertextes vers d'autres sites s'élèvent à quelque 1.200, cependant que les liens au site du BIE existent sur environ 425 pages Web (300 en 2001). Depuis la 30e session de la Conférence générale, le site a été consulté plus de trois millions de fois (1,5 millions en 2001).

15. Le **Centre de documentation a poursuivi son processus de modernisation et maintient ses services**. La base de données bibliographiques IBEDOCs (Catalogue du Centre de documentation) est accessible sur le site Web. Un catalogue de la collection de périodiques archivés (quelque 660 titres) a également été produit et diffusé sur le site. L'actualisation de la version anglaise du *Thésaurus de l'éducation UNESCO-BIE* est terminée et accessible sur le site Web. Une base de données informatisées des archives du BIE pour la période 1926-1968 a été créée en coopération

avec les spécialistes de l'Université de Genève et un recensement des archives à partir de 1969 réalisé. Un projet pilote de mise en valeur de l'ensemble des archives historiques est en cours de lancement avec l'Université d'Indiana (USA). Cette documentation est utilisée dans la préparation des rapports de suivi de l'EPT et d'autres projets et programmes de recherche.

3. Promotion, soutien et développement du dialogue politique

16. En 2002-2003, années "post-CIE", le BIE a tout d'abord mis l'accent sur la mise en valeur et une large diffusion des documents principaux et des résultats de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), au moyen de publications imprimées (Rapport final en six langues, *Perspectives* n° 121, INNOVATION) ou audio-visuelles (CD-ROM de la 46e CIE et CD-ROM Bridge). Le site Web de la CIE a été également mis à jour. Trois autres ouvrages destinés à un public plus large que celui des participants à la CIE ont été réalisés. L'implication intellectuelle et technique du BIE dans le *II Telecongresso* (Brésil), qui a touché plus de 15.000 personnes, a constitué une remarquable initiative de diffusion et de mise en valeur au niveau national des travaux de la 46e CIE.

17. L'UNESCO, par le Bureau régional (Dakar), a pu profiter de l'expérience acquise dans la préparation, l'organisation et le déroulement de la 46e CIE, pour la préparation et la tenue de **MINEDAF VIII** (décembre 2002) à travers une assistance technique du BIE qui a, par ailleurs, assumé l'organisation du panel de l'atelier n° 5 consacré à la promotion de la qualité de l'Education pour tous. Deux rencontres majeures sur les expériences réussies pour l'EPT, prévues vers la fin de l'année 2003 au Brésil et en Argentine, vont également bénéficier de cette expérience et d'autres activités de dialogue politique à haut niveau.

18. Un travail approfondi de réflexion conceptuelle a, par ailleurs, été réalisé pour clarifier la notion de "**dialogue politique**" dans le domaine de l'éducation. Dans la vision actuelle du BIE, ce dernier englobe en fait deux aspects spécifiques mais complémentaires et interdépendants : le dialogue international sur les politiques éducatives et le dialogue politique comme élément constitutif de toute politique éducative. Le premier élément fait référence non seulement à la CIE mais également à d'autres activités d'échanges et de partage d'expériences aux niveaux mondial, interrégional, régional ou sous-régional ; le second concerne l'élaboration et la mise en oeuvre, au niveau national, de politiques éducatives qui associent largement l'ensemble des acteurs du système éducatif, y compris la société civile.

19. Les activités de **formation au dialogue politique** prévues pour les pays francophones d'Afrique ont été réalisées : évaluation des besoins (recherches bibliographiques, questionnaire aux ministères), conceptualisation des contenus prioritaires (concertation, négociation, communication, partenariats internes et extérieurs), recherche de partenariats institutionnels (ADEA, Institut de formation de la Banque mondiale, UNESCO/Dakar) et d'expertise (Centre européen de la négociation), mise au point concertée d'un curriculum de formation, programmation détaillée des sessions de formation, préparation des monographies/études de cas. Deux séminaires intensifs d'interformation au dialogue politique ont été organisés pour des équipes ministérielles à haut niveau (27 participants) de huit pays d'Afrique francophone, au Mali (mars 2003) et au Sénégal (avril 2003) ; un troisième séminaire aura lieu au Cameroun en novembre 2003. Une dizaine de monographies/études de cas ont été réalisées et un réseau mis en place.

20. En avril 2002, conjointement avec l'Université de Genève/FPSE et l'Université d'été des droits de l'homme et du droit à l'éducation, le BIE a répondu à l'appel d'offres du **Réseau universitaire international de Genève (RUIG)** par un projet consolidé intitulé "Formation interdisciplinaire au dialogue politique dans le champ de l'éducation". Prévu pour une durée de deux ans, ce projet s'appuie sur les activités déjà initiées par le BIE et élargit la perspective par la prise en compte de la

dimension historique et comparative dans la construction d'une "vision" pour l'éducation. En vue de la 47e session de la CIE, les activités dans ce domaine se focaliseront sur la problématique du "transfert de modèles" de l'enseignement secondaire dans diverses régions du monde. Le Projet débouchera sur la réalisation d'études, de matériel pédagogique (modules) et de sessions de formation destinées aussi bien à de hauts responsables des politiques éducatives, qu'à des représentants d'ONG ou des étudiants avancés en sciences de l'éducation.

21. Suite aux décisions du Conseil du BIE lors de ses 49e et 50e sessions et conformément à la volonté du Directeur général de l'UNESCO, le BIE a mis en route les travaux préparatoires de la **47e session de la CIE**. Le Conseil avait décidé de proposer à la 32e Conférence générale la thématique générale de l'équité et de la qualité de l'éducation/formation des jeunes (12/18-20 ans). Compte tenu des décisions de la 166e session du Conseil exécutif (avril 2003), de nouvelles propositions thématiques ont été élaborées et seront soumises directement à la 32e Conférence générale (Commission II) lors du rapport oral de M. Aziz Hasbi, Président du Conseil du BIE.

4. Programme transversal A : Coopération technique/Assistance aux Etats membres

22. L'assistance du BIE pour le développement d'un curriculum en réseau (35 écoles de la ville de **Campana**, Argentine) s'est poursuivie. Arrivé au terme de sa phase I, le projet est en évaluation.

23. Un accord de coopération a été signé en août 2002 avec l'**ABEGS** (*Arab Bureau of Education for the Gulf States/ Bureau arabe d'éducation des Etats du Golfe*). Il stipule que le BIE contribuera à appuyer les réformes curriculaires entreprises dans la sous-région (Bahrein, Koweït, Oman, Qatar, Arabie saoudite, et Emirats Arabes Unis). Quatre dossiers de recherche, de documentation et de simulation ont été réalisés et validés au cours d'un séminaire de formation destiné aux directeurs du curriculum des Etats concernés (Bahrein, mai 2003). Les premières activités se sont déroulées de manière très satisfaisante et se poursuivent dans une deuxième phase à partir de mai 2003.

24. L'expérience positive acquise par le BIE en 2000 et 2001 dans le soutien aux réformes du curriculum au Kosovo a pu être mise à la disposition de la Division des politiques éducatives du Secteur de l'éducation et du Bureau de l'UNESCO à Kaboul comme contribution au projet de l'UNESCO de soutien à la reconstruction du système éducatif en **Afghanistan**. Un séminaire/atelier intensif de formation destiné à une trentaine de responsables afghans a été organisé avec grand succès à Téhéran du 30 septembre au 12 octobre 2002. L'implication du BIE, en collaboration avec l'UNICEF, dans ce projet financé par le Ministère fédéral de coopération et de développement économiques (BMZ) de l'Allemagne, se poursuit en 2003 et concerne principalement le renforcement des capacités de concepteurs de curriculum et de moyens d'enseignement, le développement d'un nouveau cadre curriculaire afghan et la création d'un centre de ressources pour le développement curriculaire et le matériel d'enseignement.

5. Programme transversal B : Centre documentaire de référence ("clearinghouse") pour la prévention du VIH/sida

25. Des projets de formation pour la sélection des livres de textes et le développement du curriculum en Algérie et en Bosnie-Herzégovine ont été planifiés (avec la DPE et l'IPE) avec le soutien du fonds japonais.

26. Dans le cadre du programme-phare interagences de lutte contre le VIH/sida le BIE cherche à renforcer les interventions de prévention et d'éducation en la matière, dans le domaine spécifique des curricula, contenus et méthodes, de leur développement, de leur mise en oeuvre et de leur évaluation aux niveaux primaire et secondaire de l'éducation formelle. Le projet, initié en 2002, vise à assurer la collecte, l'analyse, l'évaluation et la diffusion de l'information sur les programmes et

projets nationaux ou régionaux de prévention du VIH/sida et à alimenter une banque globale de ressources de référence en vue de l'intégration systématique de l'éducation pour la prévention du VIH/sida dans les curricula officiels. Il prévoit également de contribuer à des conférences/séminaires aux niveaux sous-régional, régional ou international pour exploiter les informations recueillies et traitées comme instrument de renforcement des capacités et de contribution au dialogue politique dans le domaine de la prévention du VIH/sida. Un site Internet a été ouvert à la fin janvier 2003. Suite à une consultation informelle d'experts et partenaires dans le domaine de l'éducation préventive au VIH/sida, la structure de la base de données a été améliorée. Les critères d'évaluation du matériel curriculaire pour la prévention du VIH/sida ont été finalisés à la suite de la réunion d'un groupe d'experts nationaux, régionaux et internationaux, dont ceux de l'UNESCO, tenue en juin 2003. Ils seront appliqués par le BIE et ses partenaires afin d'évaluer systématiquement le matériel recueilli. Les bonnes pratiques identifiées au cours de la réunion d'experts seront présentées sur un CD-ROM (septembre 2003), accompagnées d'autres informations pertinentes contenues dans le site du service d'échanges du BIE (*Clearinghouse*).

IV. PARTENARIATS, GESTION INSTITUTIONNELLE ET RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

27. Le BIE a poursuivi avec succès sa politique de renforcement des **partenariats** existants et la recherche de nouvelles alliances. L'intérêt grandissant manifesté par les institutions de plus en plus nombreuses qui souhaitent travailler avec le BIE constitue une reconnaissance manifeste de la qualité de son travail et un grand encouragement à poursuivre dans la voie des progrès déjà réalisés.

28. La coopération avec les **institutions genevoises** (cf. Accord-cadre de juin 2000), s'est poursuivie positivement. Le BIE s'efforce par ailleurs de renforcer son implantation et ses relations de travail avec d'autres institutions du **pays hôte**. Ainsi, un accord de coopération est en préparation avec la Haute école pédagogique du canton de Zurich et son centre de recherche en éducation ; un autre accord a été signé avec l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) à Genève.

29. Deux autres accords de coopération ont vu le jour durant le biennium : avec l'**ABEGS** et avec la **GTZ** (Coopération allemande). Les relations académiques avec plusieurs universités se sont concrétisées, de même qu'une nouvelle coopération, dans le cadre de la formation au dialogue politique, avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), l'Institut de formation de la Banque mondiale (WBI) et l'Organisation des Etats américains (**OEA**) avec la signature envisagée d'un accord de coopération. Le BIE a entretenu des relations de travail positives avec plusieurs autres institutions comme l'ONUSIDA et l'Académie internationale de l'éducation

30. La **coopération à l'intérieur de l'UNESCO** a progressé. Au Siège, elle s'est concrétisée au sein de l'ensemble du Secteur de l'éducation mais spécialement avec la Division des politiques éducatives (Afghanistan, Algérie, etc.) et l'Unité "Coordination régionale et instituts" (dialogue euro-arabe). Le BIE a également fourni des contributions substantielles à la rédaction du Rapport de suivi sur l'EPT et aux travaux préparatoires du 32 C/5. Hors Siège, une collaboration particulière s'est instaurée ou poursuivie avec plusieurs bureaux régionaux (UNESCO-BREDA, UNESCO-OREALC, APEID/UNESCO-Bangkok), des bureaux nationaux (Pérou, Brésil, Nigeria, etc.) et l'ensemble des instituts de l'UNESCO - et spécialement l'IIPE.

31. La **composition du budget** du BIE continue d'évoluer dans le sens d'une diminution de l'allocation régulière de l'UNESCO et d'une augmentation des ressources extrabudgétaires. L'allocation financière de l'UNESCO affectée au BIE pour le biennium a été de **4.591.000** (diminution de 285.000 dollars par rapport à 2000-2001). Les ressources extrabudgétaires versées sur le compte spécial du BIE se sont montées au total à environ **2.000.000** dollars. Elles

comprennent : la contribution des autorités suisses, selon les accords en vigueur, soit 1.200.000 francs suisses (800.000 dollars) destinés aux activités du programme, ainsi qu'au financement partiel de ressources humaines ; la contribution (400.000 dollars) de l'agence suédoise de coopération (SIDA) comme soutien aux programmes ; la contribution du Ministère français des Affaires étrangères (200.000 dollars) destinée à une publication dans le cadre du suivi de la 46e session de la CIE et à la mise en oeuvre de nouvelles activités de formation au dialogue politique ; et environ 350.000 dollars de ressources nouvelles (ABEGS, Afghanistan, prestations de services, etc.). A cela s'ajoutent 50 %, soit 150.000 dollars, de la contribution mise à disposition par l'ONUSIDA pour financer les activités de "clearinghouse" dans le cadre du projet interagences pour la prévention du VIH/sida et environ 150.000 dollars de ressources additionnelles de la part du Siège (*Perspectives*, fonds de traduction, FITOCA). Le coût des dépenses pour le personnel (experts associés, stagiaires) mis à la disposition du BIE par d'autres pays - mis à part la Suisse - et certaines agences peut être estimé au total à environ 200.000 dollars (Pays-Bas, Gouvernement du Québec, ILD/Canada, DAAD/Allemagne, etc.). D'autres contributions, soit "en nature" soit sous forme de cofinancement d'activités conjointes ont été enregistrées, particulièrement dans le cadre des projets opérationnels d'assistance aux Etats membres (prestations de services).

32. Le BIE a accueilli, durant le biennium, plus de **20 stagiaires**, certains à la demande de leur université et dans le cadre de leur cursus de formation, d'autres mis à disposition par les ministères de l'éducation, des gouvernements ou des institutions internationales. Tous ces jeunes professionnels ont été engagés, selon leurs profils, dans les diverses activités de programme et ont ainsi eu l'occasion à la fois d'élargir leur expérience et de fournir au BIE des contributions de qualité.

33. Sur le plan de la **gestion institutionnelle**, le BIE a connu un certain nombre de difficultés relatives au fonctionnement administratif, spécialement dans le domaine du suivi comptable et budgétaire. Un audit a été conduit par l'Office de contrôle interne du Siège (IOS), du 19 au 30 août 2002. Il a permis de prendre ou de renforcer un certain nombre de mesures afin de disposer d'une organisation plus efficace et d'une gestion administrative satisfaisante des programmes et des activités.

V. CONCLUSION

34. Au cours de la période couverte par le présent rapport, le BIE a consolidé ses activités en tant que Centre international de l'UNESCO dans le domaine du contenu de l'éducation. Il a activement pris part aux efforts de l'Organisation pour une réforme en profondeur de l'institution, afin d'être mieux à même de répondre aux besoins des Etats membres et d'atteindre les objectifs fixés dans le Cadre d'action de Dakar. Le BIE est de plus en plus sollicité par les Etats membres et par d'autres partenaires - tant à l'UNESCO qu'à l'extérieur - pour l'information, l'assistance technique, les programmes de formation et la définition de leur politiques relatives au développement des curricula. Mais ses ressources budgétaires, extrabudgétaires et humaines se trouvent en dessous du seuil critique qui permettrait de faire face aux demandes croissantes qui se font jour.

35. Les documents et les publications mentionnés dans ce rapport peuvent être consultés sur le site Web du BIE (www.ibe.unesco.org) ou demandés au Bureau.